

Réf: Dossier N° : 54515

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ENTREPRISE DIAKITE MAMANDOU ET COULIBALY SARL UNIPERSONNELLE » en abrégé «EDMC SARL-U »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO CENTRE près du college moderne Lot
526 Ilot 61, 01 BP 6075 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Juil 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ENTREPRISE DIAKITE MAMANDOU ET
COULIBALY SARL UNIPERSONNELLE » en abrégé «EDMC SARL-U
».

Objet: Import-Export ; Transit ; Commerce ; Constructions et
réhabilitations de bâtiments ;
Gestion immobilière ; Fournitures de bureau ;
Prestations de services ..

Capital social: 4 000 000 F CFA divisé en Quatre Cents (400) Parts Sociales
de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400
intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO CENTRE près du college moderne Lot
526 Ilot 61, 01 BP 6075 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur MAMANDOU DIAKITE.

RCCM: n° CI-ABJ-2018-B-24696 du 20/09/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n° 22223 du 20/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

